

**CORPORATION D'ANIMATION
L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Corporation d'animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la corporation tire des revenus de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la corporation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et d'activités de financement, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Audet, Beaudoin, Girard
CPA, SENCRL ¹

Québec, le 18 juin 2019

¹CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A133816

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Page 6

	2019	2018
Revenus		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	243 369 \$	254 178 \$
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	-	2 500
Office municipal d'habitation de Québec	21 209	31 123
Services Canada	2 882	-
Ville de Québec	25 332	46 354
Apports reçus sous forme de services	12 000	12 000
Revenus d'activités et d'autofinancement	3 370	3 202
Dons	5 000	1 731
Intérêts et autres	<u>1 080</u>	<u>1 631</u>
	<u>314 242</u>	<u>352 719</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	225 722	213 145
Activités	13 891	22 136
Assurances	2 191	1 920
Électricité	2 331	2 236
Entretien et réparations	4 407	2 420
Entretien et réparations majeurs	8 170	15 011
Formation	994	420
Frais de déplacement	742	390
Intérêts et frais bancaires	212	320
Intérêts sur la dette à long terme	3 590	4 424
Loyer	12 000	12 000
Papeterie et frais de bureau	6 690	5 016
Publicité et représentation	612	815
Services professionnels	6 505	16 071
Taxes et permis	1 213	1 685
Télécommunications	2 357	2 089
Amortissement des immobilisations corporelles	12 204	12 127
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 810)</u>	<u>(1 905)</u>
	<u>302 021</u>	<u>310 320</u>
Excédent des revenus sur les charges	<u>12 221 \$</u>	<u>42 399 \$</u>

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Page 7

	Grevé d'affectations internes			
	Réservé	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2019 Total
Solde au début	35 000 \$	108 425 \$	51 871 \$	195 296 \$
Excédent des revenus sur les charges	-	-	12 221	42 399
Affectations internes (note 3)	25 000	-	(25 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	3 245	(3 245)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(12 204)	12 204	-
Remboursement de la dette à long terme	-	44 174	(44 174)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	1 810	(1 810)	-
Solde à la fin	<u>60 000 \$</u>	<u>145 450 \$</u>	<u>2 067 \$</u>	<u>207 517 \$</u>
				<u>195 296 \$</u>

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

BILAN

31 MARS 2019

Page 8

	2019	2018
Actif		
À court terme		
Encaisse	100 227 \$	121 343 \$
Taxes à recevoir	1 887	3 746
Subventions à recevoir	<u>3 750</u>	<u>-</u>
	105 864	125 089
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>215 911</u>	<u>224 870</u>
	<u>321 775 \$</u>	<u>349 959 \$</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	21 075 \$	17 534 \$
Apports reportés (note 7)	22 722	20 684
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>2 752</u>	<u>5 696</u>
	46 549	43 914
Dette à long terme (note 8)	33 317	74 547
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>34 392</u>	<u>36 202</u>
	<u>114 258</u>	<u>154 663</u>
Actif net		
Réservé	60 000	35 000
Investi en immobilisations	145 450	108 425
Non affecté	<u>2 067</u>	<u>51 871</u>
	207 517	195 296
	<u>321 775 \$</u>	<u>349 959 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Duchessod, administrateur

Maxime McGarri, administrateur

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

Page 9

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les charges	12 221 \$	42 399 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 204	12 127
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 810)</u>	<u>(1 905)</u>
	22 615	52 621
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 4)	<u>3 688</u>	<u>(26 922)</u>
	<u>26 303</u>	<u>25 699</u>
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 245)</u>	<u>(5 228)</u>
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(44 174)</u>	<u>(5 527)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents	(21 116)	14 944
Trésorerie et équivalents au début	<u>121 343</u>	<u>106 399</u>
Trésorerie et équivalents à la fin	<u>100 227 \$</u>	<u>121 343 \$</u>

La trésorerie et les équivalents sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, gère un centre où les adolescents peuvent se regrouper, leur permettant ainsi de réaliser des activités sociales, communautaires et des loisirs. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la loi sur les impôts et, conséquemment, elle est exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La corporation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des revenus et des charges pour les exercices visés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent des revenus sur les charges et sur la situation financière de la corporation.

Actif net

Grevé d'affectations internes

a) Réservé

Représente les montants grevés d'affectations spécifiques approuvées par le conseil d'administration. Ces montants pourront être utilisés pour les rénovations futures de la bâtisse et de la cour arrière et pour l'achat d'équipement informatique.

b) Investi en immobilisations

Représente les éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférents aux immobilisations.

Non affecté

Ce sont des sommes qui résultent des opérations courantes et qui peuvent être utilisées au bon vouloir de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des revenus

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et de services

La corporation constate un revenu et une dépense d'un montant de 12 000 \$ à titre d'apports reçus sous forme de services pour le loyer, qui correspond à la juste valeur estimative du service.

La corporation a également reçu, au cours de l'exercice, des denrées alimentaires ayant une juste valeur estimative de 36 988 \$ (2018 - 45 078 \$) pour subvenir aux activités de cuisine et aux jeunes en milieu défavorisé. En raison de la difficulté à déterminer le montant des denrées qui auraient dû être achetées dans le cours normal de ses activités sans cet apport, le revenu et la dépense relatives à celui-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et suivant les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipements	20 %
Équipement informatique	45 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

3. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 25 000 \$ pour financer les rénovations futures de la bâtisse et l'achat d'équipement informatique. La corporation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

Page 13

4. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Taxes à recevoir	1 859 \$	(2 661) \$
Subventions à recevoir	(3 750)	-
Créditeurs	3 541	(1 622)
Apports reportés	<u>2 038</u>	<u>(22 639)</u>
	<u>3 688 \$</u>	<u>(26 922) \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	364 300	156 984	207 316
Mobilier et équipements	17 952	16 236	1 716
Équipement informatique	<u>22 483</u>	<u>19 804</u>	<u>2 679</u>
	<u>408 935 \$</u>	<u>193 024 \$</u>	<u>215 911 \$</u>

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	364 300	146 072	218 228
Mobilier et équipements	17 952	15 807	2 145
Équipement informatique	<u>19 237</u>	<u>18 940</u>	<u>297</u>
	<u>405 689 \$</u>	<u>180 819 \$</u>	<u>224 870 \$</u>

6. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs	3 522 \$	496 \$
Salaires et frais courus	15 482	14 788
Sommes à remettre à l'État	<u>2 071</u>	<u>2 250</u>
	<u>21 075 \$</u>	<u>17 534 \$</u>

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues de divers partenaires et provenant d'activités d'autofinancement. Ces apports sont destinés à couvrir les charges de projets spécifiques. Les apports sont constatés à titre de revenus lorsque la corporation engage les dépenses relatives à ces projets spécifiques.

	2019	2018
Solde au début	20 684 \$	43 323 \$
Plus : montants encaissés au cours de l'exercice	49 879	70 033
Moins : revenus réalisés au cours de l'exercice	<u>(47 841)</u>	<u>(92 672)</u>
Solde à la fin	<u>22 722 \$</u>	<u>20 684 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunt, d'un montant initial de 130 000 \$, garanti par le terrain et la bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 100 \$ en capital et intérêts au taux de 7 %, basé sur une période d'amortissement de 19 ans échéant en octobre 2028, renégociable en octobre 2023	36 069 \$	80 243 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>2 752</u>	<u>5 696</u>
	<u>33 317 \$</u>	<u>74 547 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en supposant des conditions de renouvellement selon les mêmes modalités, sont les suivants :

2020	2 752 \$
2021	2 951 \$
2022	3 165 \$
2023	3 462 \$
2024	3 713 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés de la fraction non amortie des apports grevés d'affectation externe qui ont servi à l'acquisition du terrain et aux travaux de rénovation de la bâtisse.

	2019	2018
Solde au début	36 202 \$	38 107 \$
Moins : montants réalisés au cours de l'exercice	<u>(1 810)</u>	<u>(1 905)</u>
Solde à la fin	<u><u>34 392</u></u> \$	<u><u>36 202</u></u> \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques et concentrations**

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique son exposition aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La corporation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. La corporation est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, lesquels assujettissent la corporation à un risque de juste valeur.